



Formulaire de voyage international des officiels de l'ACC

Les arbitres canadiens qui souhaitent exercer leurs fonctions à l'étranger doivent informer leur association provinciale membre (AM) ainsi que l'Association canadienne de crosse. **Ce formulaire doit être rempli et soumis à l'AM où l'officiel est inscrit. Au moins quinze (15) jours avant le voyage, l'AM informera l'ACC en se servant de ce formulaire.**

Renseignements personnels

Nom		Association membre	
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone (domicile)	Téléphone (autre)	Télécopieur	
Adresse de courriel			Date de naissance
Années d'expérience comme arbitre de crosse : _____ champ _____ enclos	Niveau actuel de cert. _____ champ _____ enclos	Année du dernier stage :	

Détails sur l'événement

L'événement où je vais relèver de la discipline de crosse au champ discipline de crosse en enclos	
Nom de l'événement	Lieu de l'événement
Date de l'événement	Dates de voyage de l'arbitre
Nom de l'arbitre en chef de l'événement	Adresse de courriel de l'arbitre en chef de l'événement

Signature de l'officiel : _____ Date : _____

Attesté par

Représentant provincial	Titre	Représentant de l'ACC	Titre
-------------------------	-------	-----------------------	-------